

Edito

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Département et ses partenaires ont pour ambition, en vous présentant le nouveau guide “Bien vieillir en Seine- Maritime”, de réaffirmer l’importance qu’ils prêtent aux personnes qui avancent en âge ou à leurs proches. Régulièrement publié, ce guide apporte des réponses concrètes aux questions que vous pouvez vous poser.

Cette nouvelle édition 2014 est un outil utile au service de l’autonomie. Elle a été conçue afin de vous permettre de disposer de toutes les informations récentes destinées à faciliter votre vie quotidienne. Vous y trouverez notamment les coordonnées des centres locaux d’information et de coordination, des centres médico-sociaux et autres services du Département qui se tiennent à votre disposition pour vous accueillir, vous informer et vous orienter.

Aujourd’hui, vieillir signifie de plus en plus vieillir en bonne santé, profiter de ses petits-enfants, s’investir dans des associations, prendre aussi du temps pour soi, pour se cultiver, pour voyager. Il s’agit d’un temps généreux. C’est dans cet esprit que le Département a décidé de lancer, en juin 2013 un Pass’Seniors Actifs qui donne accès à de nombreuses activités culturelles, sportives, de loisirs et favorise les échanges intergénérationnels. Et quand le grand âge survient, que les gestes sont moins sûrs, c’est le devoir de notre société d’être solidaire à son tour.

Le guide “bien vieillir” s’inscrit dans le cadre du nouveau schéma départemental de l’autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, adopté en octobre 2013, dont le fil conducteur est de permettre à chacun de choisir un projet de vie, adapté à ses aspirations.

La version dématérialisée du Guide Bien Vieillir en Seine-Maritime est actualisée au 26 mai 2015.